

Sujet : [INTERNET] "concerne l'enquête publique du projet éolien de la Lichère, commune de 17470 Cherbonnières"

De : Michel Grenier <grenier.m.d@wanadoo.fr>

Date : 29/01/2019 15:43

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

"concerne l'enquête publique du projet éolien de la Lichère, commune de 17470 Cherbonnières »

Je suis opposé à tous les projets éoliens dans notre région.

Nous possédons un patrimoine touristique exceptionnel qui ne mérite pas la destruction de ses paysages.

La pollution sonore est très très gênante.

Nous sommes une région viticole AOC pour la production de Cognac et de Pineau des Charentes qui sont les fleurons et les supports de notre économie régionale, l'implantation d'éoliennes est complètement incompatible.

Toute la filière viticole charentaise regroupée au sein du Bureau National Interprofessionnel du Cognac n'y est pas favorable et à demandée d'être informée de tous les projets (ce qui ne semble pas être respecté)

Donc NON aux éoliennes.

Michel Grenier

Sujet : [INTERNET] concerne l'enquête publique du projet éolien de la Lichère, commune de 17470
Cherbonnières

De : Christine Verzat <pc.verzat@wanadoo.fr>

Date : 29/01/2019 15:23

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je donne un avis très défavorable au projet éolien de La Lichère (17470). Habitante du village voisin Les Eglises d'Argenteuil, je suis directement concernée par ce projet. Les projets éoliens se multiplient dans le Nord de la Charente-Maritime qui voit ses paysages, ses habitants, sa faune sacrifiés par cette politique industrielle inutile et coûteuse. Alors que le prix de l'essence et du diesel ne cesse d'augmenter, c'est maintenant le prix de l'électricité qui va s'envoler pour subventionner une énergie intermittente et pas du tout écologique (les oiseaux, les chauves-souris sont les premières victimes de ces machines, et donc tout l'écosystème alentour). La grogne des habitants des campagnes contre des décisions arbitraires et déconnectées prises à Paris et à Bruxelles ne fait que commencer!

Par ailleurs, un projet très concret de développement de la production de Cognac et en concurrence directe avec l'industrie éolienne. Les producteurs de Cognac envisagent d'étendre le vignoble pour répondre à une demande toujours croissante en volume et en qualité. Il est nécessaire d'étendre considérablement le vignoble. Mais les producteurs sont opposés à la plantation de vignes là où des éoliennes sont présentes, car les machines projettent des huiles polluantes, modifient le microclimat à proximité et donnent une image désastreuse du vignoble et de la France à l'étranger. Pour sauvegarder notre patrimoine et notre économie, je m'oppose donc fermement à l'implantation de ces éoliennes, afin que nos villages retrouvent un visage humain et écologique.

Bien cordialement

Christine Verzat

Les Eglises d'Argenteuil

Sujet : [INTERNET] "concerne l'enquête publique du projet éolien de la Lichère, commune de 17470 Cherbonnières"

De : Donquichotte 17460 <donquichotte17460@gmail.com>

Date : 29/01/2019 15:18

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : Alain SCHELLENBERGER <alain.sch17@hotmail.com>

Bonjour

Avis défavorable au projet éolien de cherbonnières

Ce projet est incompatible avec la protection de l'environnement 1500 tonnes de béton dans les sols à jamais 40 tonne de ferraille également

Ces machines sont inefficaces moins de 15 % de taux de charges sur notre région des Charentes Maritimes du fait d'un manque de vent

Ces machines sont également très coûteuses pour le contribuable puisque EDF à l'obligation de rachat a presque plus de 80 € le mégawattheure ce qui est inadmissible au regard du prix du marché

Je renouvelle mon avis défavorable à ce projet d'éoliennes à cherbonnières

Bertrand Vincent
76 rue des casaquins
La grande romade
17460 Varzay

--

Bertrand VINCENT
06.22.00.00.45

Président de l'Association "Donquichotte17460" - NON aux éoliennes à Varzay (17460) en plein cœur de la Saintonge Romane.

Vice-Président de la Fédération "Stop Eolien 17"

Membre de la FED (Fédération Environnement Durable)

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet éolien de Cherbonnières

De : BAUDRY Jean <baudry_jean@yahoo.fr>

Date : 29/01/2019 11:48

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

M. Jean BAUDRY

26/01/2019

5, rue du château d'eau

17490. Gourvillette

A Monsieur le Commissaire enquêteur

Objet : enquête publique sur le projet de parc éolien de Cherbonnières

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai l'honneur de vous faire part de mes objections sur l'implantation d'éoliennes dans la commune de Cherbonnières.

Outre l'impossibilité de raccordement au réseau public, aucun poste source n'étant disponible à ce jour pour accueillir le raccordement du parc de la Lichère, la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine note que le projet s'avère nuisible au passage d'oiseaux migrateurs notamment l'outarde canepetière dont la protection a pourtant été confirmée dans le cadre du programme « Natura 2000 ». La destruction des haies est également problématique pour l'avifaune.

L'implantation de ces éoliennes nuit enfin gravement au paysage, notamment pour l'église romane de Saint-Pierre d'Aulnay, classée patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Après l'Abbaye royale de Saint-Jean d'Angely (à seulement 12 km de Cherbonnières), quand arrêterons nous le massacre de notre patrimoine ?

Je vous prie de croire dans l'expression de mes sentiments distingués.

Jean Baudry



Garanti sans virus. www.avast.com